



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES

Identification du demandeur

PRÉNOM ET NOM :

_____ (lettres moulées)

ADRESSE :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

Identification de l'enfant

PRÉNOM ET NOM :

_____ (lettres moulées)

DATE DE NAISSANCE :

Conditions d'admissibilité

1. Être résident de la ville d'Amos.
2. Être parent d'un enfant de moins de 6 mois.
3. Acheter un minimum de 20 couches lavables neuves dans un commerce à Amos.
4. S'engager à utiliser les couches lavables pendant la période durant laquelle votre enfant sera aux couches.
5. Remettre les pièces justificatives avec votre demande.

Documents à joindre :

1. Preuve de résidence (photocopie permis de conduire, photocopie d'un compte).
2. Preuve de naissance de l'enfant (photocopie du certificat ou de la déclaration de naissance)
3. Preuve d'achat (facture originale)

Vous pouvez déposer le formulaire rempli accompagné des pièces justificatives à la réception de l'hôtel de ville, au 182, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec), J9T 2G1 ou l'envoyer par la poste. À la réception de tous les documents conformes, un chèque vous sera émis dans les semaines suivantes.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Je m'engage à utiliser, pour la période complète durant laquelle mon enfant portera des couches, les couches lavables acquises grâce à la subvention offerte par la Ville d'Amos

SIGNATURE DU DEMANDEUR :

DATE :



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES

La Ville d'Amos souhaite encourager les familles à utiliser des couches lavables pour bébés et ainsi réduire la quantité d'ordures ménagères enfouies.

- On estime qu'au Québec, 600 millions de couches jetables sont acheminées à l'enfouissement chaque année, ce qui représente près de 60 000 tonnes de déchets à gérer.
- L'utilisation de couches lavables respecte le principe des 3RV (réduire, réutiliser, recycler et valoriser) et participe ainsi à la protection de nos ressources naturelles.

L'utilisation des couches lavables s'inscrit dans un programme de gestion des matières résiduelles. Ainsi, la Ville met de l'avant un programme de subvention pour l'utilisation de couches lavables pour bébés.

Le montant de l'aide financière payable est de 100 \$ par enfant, considérant l'achat d'un minimum de 20 couches lavables, les parents doivent acheter un produit neuf et faire l'acquisition dans un commerce à Amos.

L'enfant concerné par la demande doit être âgé de 6 mois ou moins au moment de la réception du formulaire de demande par la Ville.

Vous devez remplir le formulaire de remboursement et le contrat d'engagement et acheminer le tout à la réception de l'hôtel de ville d'Amos.

SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date de réception de la demande : _____

Date du chèque : _____

Numéro du chèque : _____

Autorisé par : _____